



Ecole ND de Roscudon
39, rue de la Liberté
29790 PONT-CROIX
02 98 70 58 32/ 07 66 61 90 21



Tarifications 2025-2026

Madame, Monsieur

Vous trouverez ci-dessous le détail de la tarification 2025-2026 des services proposés par l'école :

Services	Prix	Horaires
Contributions	-de base : 30€/mois (10 mois) ou contribution solidaire (supérieure à 30€/mois)	
Fournitures fichiers	-GS : 5€ ; CP-CE : 20€ ; Cm : 15€ (en une fois sur la facture d'octobre).	
Cotisation APEL	-16 € facultatif	
Participations aux sorties pédagogiques	3€/mois (10 mois)	
Garderie : -demi-journée -journée	-1,90€ -2,80€ +majoration de 0,60cts après 18h30.	Matin : 7h30/8h30 Soir : 16h40/19h15
Repas de cantine	Maternelle : 4€ Primaire : 4,5€ Repas pris et non commandé : majoration de 1€.	

Fonctionnement de la cantine :

Un service de portage en liaison chaude est organisé par la société CONVIVIO en provenance de l'établissement St Louis de Châteaulin. Cela implique une **organisation rigoureuse** nécessitant des **inscriptions en avance**. Un portail famille sera mis en place à la rentrée (un accès par famille). Il sera impératif d'inscrire votre enfant en amont. Les changements pourront être pris en compte jusqu'à 3 jours avant le repas. Au-delà de cette date, et de façon exceptionnelle, il faudra envoyer un mail à l'enseignante de son enfant (*et pas seulement un mot oral au portail qui peut être oublié !*). Si un enfant déjeune alors qu'il n'est pas inscrit, une majoration de 1€ sera appliquée.

Tout repas commandé sera facturé sauf sur présentation d'un certificat médical (mis à part le 1^{er} repas qui restera facturé).

Réductions : réduction de 50% sur la contribution dès le 3^e enfant.

Facturations des services : Le paiement peut se faire par **chèque** ou **virement mensuel**. *Pour simplifier les démarches et pour un gain de temps, nous vous encourageons à opter pour le prélèvement mensuel automatique. La première facture vous parviendra début octobre.*

En cas de difficultés financières, vous pouvez demander de l'aide pour la cantine auprès du CCAS.